



Demande d'aide à l'acquisition de matériel

Aux tireurs CREM, CREC et CREP

Le 03 janvier 2022, à COLPO

Dans le cadre de son projet sportif territorial pour l'Olympiade 2021-2024, la Ligue régionale de Tir de Bretagne souhaite favoriser l'accès des jeunes tireurs bretons au sport de haut niveau. Ce projet se décline autour de deux axes principaux :

- La mise en place de structures d'entraînement performantes permettant d'assurer le suivi sportif de nos meilleurs tireurs (collectifs régionaux d'entraînement).
- Un soutien matériel important en offrant la possibilité à nos jeunes tireurs d'acquérir du matériel sportif.

Dans ce cadre, la ligue régionale de Tir de Bretagne vous offre la possibilité d'acquérir une arme à un coût préférentiel. Pour cela nous vous demandons de nous retourner **avant le 27 janvier 2022** la fiche ci-après en joignant un devis (**impérativement au nom de la Ligue Régionale de Tir de Bretagne**) de votre projet. Cette aide est réservée à l'acquisition de matériel personnel pour la pratique des **disciplines de haut niveau** (carabine 10m et 50 m, pistolet 10m précision et 25 m).

Votre dossier sera examiné par l'Equipe Technique Régionale et le Bureau de la Ligue qui vous donnera une réponse. Dans le cas où votre projet serait accepté, nous vous demanderons de nous confirmer votre choix et de nous régler 50 % du montant de la facture avant de vous faire parvenir vos contrats. La commande et le paiement seront effectués directement par la Ligue Régionale de Tir de Bretagne. Vous devrez par la suite nous retourner trois exemplaires des contrats signés, afin que nous puissions vous rétrocéder l'arme. Cette dernière sera mise à votre disposition au siège de la Ligue à une date qui vous sera précisée ultérieurement, ou livrée à votre domicile selon devis.

Les moyens de la Ligue étant cependant limités, tous les projets ne pourront être retenus. Nous vous conseillons donc de cibler vos besoins le plus justement possible. **Nous conseillons également aux tireurs qui souhaitent acquérir une arme soumise à autorisation de détention d'effectuer les démarches administratives rapidement de façon à pouvoir détenir cette arme dans les meilleurs délais. Ces démarches pouvant prendre du temps, merci de demander aux armuriers sollicités des devis avec la date de validité la plus éloignée possible.**

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions d'agréer, nos meilleurs sentiments sportifs.

**Pour la Présidente Martine GUEZEL
Et par ordre Maud SEUS-CARADEC
Assistante Technique Régionale**